



Communauté de Communes  
**YONNE NORD**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YONNE NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MAI 2026

Envoyé en préfecture le 04/06/2026

Reçu en préfecture le 04/06/2026

Publié le

ID : 089-248900896-20260528-2026\_79-DE

S<sup>2</sup>LOW

**N°2026.79**

**AFFAIRES  
GÉNÉRALES**

L'an deux mille vingt-six, jeudi 28 mai 2026, à dix-huit heures trente-quatre, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le 22 mai 2026, se sont réunis en salle communautaire de Pont sur Yonne (52 Faubourg de Villeperrot 89140 Pont sur Yonne), sous la présidence de Monsieur Thierry SPAHN.

**En exercice : 38**

**Présents : 28**

**Votants : 35**

**Étaient présents (titulaires) :** Mesdames et Messieurs Bakari-Baroini, Valenti (Champigny), Devinat (Chaumont), Rangdet (Courlon sur Yonne), Gonnet (Evry), Babouhot (Gisy les Nobles), Marty (La Chapelle sur Oreuse), Danjon (Pailly), Lesaffre (Plessis Saint Jean), Léonard, Joly (Pont sur Yonne), Le Gac (Saint Serotin), Martin O. (Serbonnes), Martin L., Viana (Sergines), Talvat, Horsin (Thorigny), Spahn, Humblot, La Coste de Fontenilles (Villeblevin), Berthy (Villemanoché), Laventureux (Villenavotte), Coutouly, Benchabane, Piète (Villeneuve la Guyard), Nezondet (Vinneuf)

**Était présente (suppléante) :** Messieurs Declinchamp (Cuy), Michaut (Michery)

**Étaient absents (titulaires) :** Mesdames et Messieurs, Fouet (Champigny), Denisot (Compigny), Gesserand (Perceneige), Dorte, Cristovao, Laurent (Pont sur Yonne), Cochenec, Sineau (Villeneuve la Guyard), Hautecoeur (Villeperrot), Sellier (Vinneuf)

**Pouvoirs :** M. Fouet à Mme Bakari-Baroini, Mme Gesserand à Mme Talvat, Mme Cristovao à M. Laventureux, M. Dorte à M. Léonard, Mme Laurent à M. Joly, Mme Cochenec à Mme Coutouly, Mme Sellier à M. Nezondet

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L.5211-1 et L.2121-7 du Code Générale des Collectivités.

**Objet : Objet : Désignation des membres des commissions de la Communauté de Communes Yonne Nord**

**Le Conseil communautaire vu,**

- le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment l'article L. 2121-22, applicable aux établissements publics de coopération intercommunale,
- l'article L 5211-40-1 du CGCT qui dispose que les conseillers municipaux des communes membres de cet établissement peuvent participer aux réunions formées par application de l'article L 2121-22, selon les modalités déterminées par le conseil communautaire,
- l'article L 2121-21 du CGCT, applicable aux établissements publics de coopération intercommunale, qui précise qu'il est voté au scrutin secret s'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, sauf si le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret ;
- la délibération n° 2026.52 du 30 avril 2026, portant création des commissions au sein de la CCYN ;

**Considérant,**

- que les commissions ont un rôle consultatif auprès de l'assemblée délibérante, afin d'étudier et de préparer les décisions et les orientations qui seront soumises à la décision du conseil communautaire,
- que le vice-Président de la commission organise les débats et anime la commission afin que les échanges entre élus aboutissent à l'éclairage politique du conseil communautaire,
- les propositions transmises par les Communes de la CCYN ;

**Entendu l'exposé des motifs,**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Sous-préfecture de Sens le 1<sup>er</sup> juin 2026 et de sa publication légale le 1<sup>er</sup> juin 2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Dijon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>



Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **DÉCIDE** de retenir la composition suivante pour chaque commission :
  - Membres de droit : le Président et chaque Vice-Président(e)
  - 43 membres pour la Commission Service à la population
  - 39 membres pour la Commission Environnement et gestion des déchets
  - 51 membres pour la Commission Tourisme, culture et communication
  - 50 membres pour la Commission Mobilité
  - 35 membres pour la Commission Attractivité économique
- **DÉCIDE** à l'unanimité, de procéder à un vote à main levée pour désigner les membres des commissions,
- **DESIGNE** les membres suivants :

Commission « Service à la population »	Commission « Environnement et gestions des déchets »
ALDUY Karine (Villemanoche)	BABOUHOT Patrick (Gisy les Nobles)
AUGUSTE Sophie (Cuy)	BENOIST Patrick (Pailly)
BAKARI BAROINI Vanessa (Champigny)	BERTHY Christophe (Villemanoche)
BARBIER Nathalie (Pailly)	CANIVET Lorène (Perceneige)
BARRON Annick (Saint Sérotin)	CARQUIN Frédérique (Gisy Les Nobles)
BLONDEEL Amandine (Champigny)	CHABERT-RALUY Anne-Paule (Sergines)
BRIARD Aline (Courlon sur Yonne)	COUSIN Gilles (Cuy)
CHABERT-RALUY Anne-Paule (Sergines)	DESAINDES Julien (Champigny)
CHEREAU Françoise (Perceneige)	DEVINAT Catherine (Chaumont)
COUTOULY Vincent (Villeneuve la Guyard)	DUBOIS Alain (Courlon sur Yonne)
DELAGNEAU Catherine (Saint Sérotin)	ESLINE Emmanuel (Villeneuve la Guyard)
DELALLEAU Jocelyne (Villeblevin)	ETIENNE Dominique (Saint Sérotin)
DESNOS Isabelle (Pont sur Yonne)	FLÉ Michel (Evry)
DUPONT Magali (Perceneige)	FOUET René (Champigny)
FLOUR Karine (Villeneuve la Guyard)	GUÉRET Brigitte (Michery)
GROULT Barbara (Pont sur Yonne)	HENRY Eric (Pont sur Yonne)
GILBERT Nicolas (Chaumont)	HERVE BARRE Michèle (Michery)
GIRARD Séverine (Michery)	HUBERT Jean-Renaud (Vinneuf)
GUÉRET Brigitte (Michery)	JANOT Eve (Serbonnes)
HILDAGO Cyrielle (Champigny)	JOLY Michel (Pont Sur Yonne)
HUMBLOT Anne (Villeblevin)	LAFORET Stéphanie (Perceneige)
JOINING Benoit (Serbonnes)	LARUADE Patrick (Villeblevin)
JUDOR Chrystèle (Villeblevin)	LE GAC Jacques (Saint Sérotin)
JURADO Mégane (Chaumont)	LOISON Olivier (Cuy)
KROURI Malik (Villeblevin)	LUSIGNY Patrick (Pont sur Yonne)
LAURENT Ophélie (Pont sur Yonne)	MANJOO Irshad (Villemanoche)
LAZASA Fabienne (Chaumont)	MARION Guillaume-Hadrien (Vinneuf)
LESAFFRE Amandine (Plessis Saint Jean)	MARTIN Loic (Sergines)
LISTWAN-BREARD Anne-Sophie (Cuy)	MICHAUT Gérard (Michery)
MANJOO Irshad (Villemanoche)	MOREAU Emmanuel (Plessis Saint Jean)

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Sous-préfecture de Sens le 1<sup>er</sup> juin 2026 et de sa publication légale le 1<sup>er</sup> juin 2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Dijon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>



MILOT Marie-Claire (La Chapelle sur Oreuse) MONGEOT Alan (Thorigny sur Oreuse) MOREDDU Michel (Courlon sur Yonne) PINTO Angélique (Villenavotte) PITOU-KHANJARBEK Pauline (Compigny) POILPRÉ Henry (Vinneuf) POUTHÉ Nathalie (Villeneuve la Guyard) RANGDET Christina (Courlon sur Yonne) ROGER Myriam (Saint Sérotin) SEDILLIERE Nadia (Villeblevin) SELLIER Gaëlle (Vinneuf) TEYGEMAN Catherine (Courlon sur Yonne) VIANA Sandra (Sergines)	PICOT Laurent (Chaumont) PIÈTE Eric (Villeneuve la Guyard) PROFILLET Nicolas (La Chapelle sur Oreuse) SAINT Stéphanie (Pont sur Yonne) SEDILLIERE Nadia (Villeblevin) SERVOZ Aimé (Villenavotte) SUISSE Anne-Sophie (Thorigny sur Oreuse) TRIGO Dylan (Courlon sur Yonne) VASTZ Maurice (La Chapelle sur Oreuse)
<b>Commission « Tourisme, culture et communication »</b>	<b>Commission « Mobilité »</b>
ADRIEN Johan (Villemanoché) AGOSTINI Emmanuel (La Chapelle sur Oreuse) ANTONINI Eric (Saint Sérotin) AUBERT Régine (Plessis Saint Jean) BARRON Annick (Saint sérotin) BASTOS-GUINOT Aurélie (Cuy) BOURDON Eric (Sergines) BRIARD Aline (Courlon sur Yonne) CARQUIN Frédérique (Gisy Les Nobles) CHABERT-RALUY Anne-Paule (Sergines) CHAUDET Stéphanie (Champigny) CHEREAU Françoise (Perceneige) DELALLEAU Jocelyne (Villeblevin) DUPONT Magali (Perceneige) ESLINE Emmanuel (Villeneuve la Guyard) GEORGES Arnaud (Villemanoché) GOUBERT Isabelle (Villeneuve la Guyard) GUÉRET Brigitte (Michery) GUILLAUMEAU Eric (Villenavotte) HERVE BARRE Michèle (Michery) HUMBLOT Anne (Villeblevin) HIROUX Serge (Chaumont) JACQ Stéphanie (Plessis Saint Jean) JANOT Eve (Serbonnes) JOLY Michel (Pont sur Yonne) KROURI Malik (Villeblevin) LAMORY Caroline (Villemanoché) LEMONNIER Fabienne (Michery) LELOUP Jesssica (Villeneuve la Guyard) LUSIGNY Aurélien (Michery) MARTIN Loic (Sergines) MARTIN Olivier (Serbonnes)	ADRIEN Johan (Villemanoché) AUGER Martial (Vinneuf) BABOUHOT Patrick (Gisy Les Nobles) BENCHABANE Ali (Villeneuve la Guyard) BERTHY Christophe (Villemanoché) BROSSERON Vincent (Chaumont) CARPENTIER Thomas (Saint Sérotin) CARQUIN Frédérique (Gisy Les Nobles) CASEACSCH Christophe (Pont sur Yonne) CHABERT-RALUY Anne-Paule (Sergines) CHAPPA Gilles (Cuy) CHEREAU Françoise (Perceneige) COSSANGE Christian (Chaumont) DANJON Véronique (Pailly) DECLINCHAMP Frédéric (Cuy) DEVINAT Catherine (Chaumont) DUBOIS Alain (Courlon sur Yonne) DROMBY Aurore (Pont sur Yonne) LA COSTÉ de FONTENILLES (Villeblevin) LESAFFRE Amandine (Plessis Saint Jean) FOUET René (Champigny) GEORGES Arnaud (Villemanoché) GESSERAND Florence (Perceneige) GIRARD Séverine (Michery) GONCALVES Dino (La Chapelle sur Oreuse) GORGERON Johann (Thorigny sur Oreuse) GUÉRET Brigitte (Michery) HAUTECOEUR Tatiana (Villeperrot) JOING Benoit (Serbonnes) KROURI Malik (Villeblevin) LAVENTUREUX Claude (Villenavotte) LEGER Jean-Luc (Perceneige)

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Sous-préfecture de Sens le 1<sup>er</sup> juin 2026 et de sa publication légale le 1<sup>er</sup> juin 2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Dijon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>



MICHAUT Gérard (Michery) NEGRONI Gino (Chaumont) NICOLAU Sylvie (Gisy Les Nobles) OULAI Christophe (Villeneuve la Guyard) POIRIER Jacky (Villeperrot) POILPRÉ Henry (Vinneuf) POLTZIEN Nicolas (Champigny) POUTHÉ Nathalie (Villeneuve la Guyard) PROTAT Mélanie (Michery) RANGDET Christina (Courlon sur Yonne) ROGER Myriam (Saint Sérotin) SAINT Stéphanie (Pont sur Yonne) SEDILLIERE Nadia (Villeblevin) SELLIER Gaëlle (Vinneuf) SUISSE Anne-Sophie (Thorigny sur Oreuse) SYLVESTRE François (Cuy) TARBOURIECH Patrick (Perceneige) VIOLETTE Christine (Michery) VOLBERG Dider (Sergines)	LAMORY Caroline (Villemanoché) LOUVIRIER Pierre (Saint Sérotin) MANJOO Irshad (Villemanoché) MARMONIER Marie-José (Saint Sérotin) MÉNART Eliane (Evry) MICHAUT Gérard (Michery) MOREDDU Michel (Courlon sur Yonne) NEZONDET Sylvain (Vinneuf) PITOU-KHANJARBEK Pauline (Compigny) ROUX Martine (Courlon sur Yonne) SIFFLET Émilie (Vinneuf) SEGHINI Silvio (Champigny) TARBOURIECH Patrick (Perceneige) TEYGEMAN Catherine (Courlon sur Yonne) TRIGO Dylan (Courlon sur Yonne) SCHERG Cécile (Perceneige) VALENTI Frédéric (Champigny) VIOLETTE Christine (Michery)
---	--

**Commission « Développement économique »**

BOURBONNAIS Olivier (Vinneuf)  
BRAUD Eric (Perceneige)  
BRIARD Aline (Courlon sur Yonne)  
CHABERT-RALUY Anne-Paule (Sergines)  
CHAZAUD Thierry (Pont sur Yonne)  
CREUZARD Virginie (Thorigny sur Oreuse)  
DEVINAT Catherine (Chaumont)  
DUGUÉ Marion (Vinneuf)  
ESLINE Emmanuel (Villeneuve la Guyard)  
FIGUEREDO Serge (Villeperrot)  
GEORGES Arnaud (Villemanoché)  
GESSERAND Florence (Perceneige)  
GONNET Jean CLAUDE (Evry)  
GIRARD Séverine (Michery)  
GUÉRET Brigitte (Michery)  
HENRY Eric (Pont sur Yonne)  
HERVE Jean-Pierre (Perceneige)  
JOING Benoit (Serbonnes)  
JOLY Michel (Pont sur Yonne)  
JUCHAT Sandrine (Perceneige)  
KROURI Malik (Villeblevin)  
LE GAC Jacques (Saint Sérotin)  
LORNE Vincent (Cuy)  
MARTIN Olivier (Serbonnes)  
METAIS Xavier (Saint Sérotin)  
MOSCARA Patricia (Courlon sur Yonne)  
POLTZIEN Nicolas (Champigny)

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Sous-préfecture de Sens le 1<sup>er</sup> juin 2026 et de sa publication légale le 1<sup>er</sup> juin 2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Dijon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YONNE NORD

Communauté de Communes  
**YONNE NORD**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 MAI 2026

Envoyé en préfecture le 04/06/2026  
Reçu en préfecture le 04/06/2026  
Publié le  
ID : 089-248900896-20260528-2026\_79-DE



**N°2026.79**  
**AFFAIRES**  
**GÉNÉRALES**

RANGDET Christina (Courlon sur Yonne)  
SAINT Stéphanie (Pont sur Yonne)  
SEGHINI Silvio (Champigny)  
SYLVESTRE François (Cuy)  
TARBOURIECH Patrick (Perceneige)  
SIMON Richard (Villenavotte)  
VOLBERG Didier (Sergines)  
YANNOU Vincent (Sergines)

Pour copie certifiée conforme,  
La Secrétaire de Séance, Véronique DANJON

le Président, Thierry SPAHN

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Sous-préfecture de Sens le 1<sup>er</sup> juin 2026 et de sa publication légale le 1<sup>er</sup> juin 2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Dijon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>